

Décret

Générale

modern

# Décret n° 2022-037/PRE portant modification du Décret n° 2016-022/PRE portant modification du Décret n° 2015-287/PRE portant Organisation et Fonctionnement de l'Agence Nationale des Systèmes d'information de l'Etat

n° 2022-037/PRE

Ministère  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUEDate de publication  
17 février 2022Numéro JO  
n° 4 du 28/02/2022Date du numéro  
28 février 2022

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU**La Constitution du 15 septembre 1992**VU**La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution**VU**Loi n°100/AN/15/7ème L du 11 juillet 2015 portant création de l'Agence Nationale des Systèmes d'Informations de l'Etat**VU**Le Décret n°2015-287/PRE portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'Etat (ANSIE)**VU**Le Décret n°2016-022/PRE portant modification du Décret n°2015-287/PRE portant Organisation et Fonctionnement de l'Agence Nationale des Systèmes d'information de l'Etat (ANSIE)**VU**Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre**VU**Le Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement**VU**Le Décret n°2021-114/PREdu 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères**VU**Le Décret n°2022-001/PRE du 02 Janvier 2022 portant remaniement Ministériel

SUR Proposition de la Présidence de la République.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

L'article 1er du Décret n°2016-022 portant modification du Décret n°2015-287 portant Organisation et Fonctionnement de l'Agence Nationale des Système d'information de l'Etat (ANSIE) est modifié comme suit :Au lieu de :Ancien

### article 6

---

Le Conseil d'Administration de l'ANSIE est composé de neuf (9) membres suivants

- 
- Un représentant de la Présidence
  - Un représentant de la Primature
  - Un représentant du Ministère de l'Intérieur
  - Un représentant du Ministère du Budget
  - Un représentant du Ministère de la Santé
  - Un représentant du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
  - Un représentant du Ministère de la Communication, chargé des Postes et des Télécommunications
  - Un représentant du Ministère du Travail, chargé de la Réforme de l'Administration
  - Un représentant de la Direction Générale de la Sécurité Nationale.

#### article 6

Le Conseil d'Administration de l'ANSIE est composé de neuf (9) membres suivants

- 
- Un représentant de la Présidence
  - Un représentant de la Primature
  - Un représentant du Ministère de l'Intérieur
  - Un représentant du Ministère du Budget
  - Un représentant du Ministère de la Santé
  - Un représentant du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
  - Un représentant du Ministère de la Communication, chargé des Postes et des Télécommunications
  - Un représentant du Ministère du Travail chargé de la Formalisation et de la Protection Sociale
  - Un Représentant du Ministère Délégué chargé de l'Economie Numérique et de l'Innovation.

#### Article 2

Le présent Décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

---

---

*Le Président de la République  
Chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**